



Hervé Berville
Député des Côtes-d'Armor

Communiqué de presse

Protéger nos enfants face aux dangers du numérique

19 janvier 2022

Hier, mardi 18 janvier 2022 nous avons adopté à l'unanimité, en première lecture, la proposition de loi visant à encourager l'usage du contrôle parental sur certains équipements et services vendus en France et permettant d'accéder à Internet.

Ce texte donne aux parents des outils supplémentaires pour mieux accompagner leurs enfants dans leur utilisation d'Internet.

Concrètement, la loi améliore le contrôle parental en faisant en sorte qu'il soit installé par défaut sur tous les téléphones, ordinateurs ou tablettes et facilement activable dès la première utilisation de l'appareil.

Les dispositions prévues par cette proposition de loi répondent à enjeu majeur de santé publique et seront utiles au quotidien. En effet les enfants et adolescents sont exposés aux écrans plus de deux heures par jour et sont susceptibles d'avoir très vite accès à des images violentes ou choquantes.

Il s'agit aussi d'une action de plus pour une meilleure protection des mineurs dans l'espace numérique. Dès 2018, nous avons renforcé la lutte contre le harcèlement en ligne, véritable fléau contemporain notamment au collège et au lycée, et nous avons tenu l'engagement du Président de la République, Emmanuel Macron, d'encadrer l'utilisation du téléphone portable à l'école.

Le combat pour la construction d'une véritable politique de prévention continue : nous travaillons avec de nombreux collègues à une proposition de loi contre la surexposition des enfants aux écrans et ses conséquences sur leur santé et leur développement.

Hervé Berville

herve.berville@assemblee-nationale.fr
herveberville.fr
[@herveBerville](https://twitter.com/herveBerville)

Collaboratrice parlementaire :
Caroline Bœuf - 06.85.20.35.93